

LE "BILL DE L'ANGELUS"

AU CONGRÈS AMÉRICAIN



A guerre est la cause de bien des désastres; mais elle fait aussi des merveilles. La dernière en date de ces merveilles dues à la guerre actuelle est le vote récent, par le Sénat américain, d'un projet de loi imposant à tous les citoyens des Etats-Unis l'obligation de s'arrêter, "une minute" chaque jour, au coup de midi, pour prier Dieu d'accorder aux Etats-Unis le triomphe de leur cause. Ce projet attend, en ce moment, pour être loi, le vote définitif de la Chambre des Députés.

C'est le "Bill de l'Angélus", comme on l'appelle aujourd'hui assez communément aux Etats-Unis, à cause de son préambule qui se lit ainsi:

"Attendu qu'il existe une pratique de prier pendant une minute chaque jour, à midi, pour le triomphe de notre pays dans la guerre actuelle, pratique qui est observée dans le District de Columbia et dans quelques autres parties des Etats-Unis et qui est appelée l'Angélus..."

Le District de Columbia observe, en effet, depuis quelque temps déjà cette belle et pieuse pratique; et, à Washington, une sirène puissante lance son cri avertisseur en même temps que les cloches des églises catholiques de la capitale américaine sonnent l'angélus du midi et tous les citoyens s'arrêtent, une minute, aussi bien dans la rue que dans la maison pour demander à Dieu le succès des armes américaines. Il est intéressant de noter que les lois du District de Columbia sont faites par le Congrès des Etats-Unis lui-même et que, par conséquent, la "loi de l'Angélus", aujourd'hui en vigueur dans le District de la capitale, a été votée par le Congrès.

Quant au projet de loi qui est destiné à étendre cette obligation de la prière quotidienne de midi à tous les citoyens du pays, la Chambre des Députés et le Sénat se sont déjà prononcés en sa faveur; mais il attend encore la sanction définitive de la Chambre. Le mot "Angélus" du préambule a ému quelques sectaires américains, comme M. William S. Farmer, grand-maître de la Loge maçonnique de New-York, qui a cru bon d'exprimer son opposition au vote de ce beau projet de loi par la voie d'un des journaux les plus surnoisement anticatholiques des Etats-Unis, le "Christian Science Monitor". M. Farmer a eu soin de déclarer, toutefois, qu'il ne faisait qu'exprimer là une opinion purement personnelle. Cette réserve n'était pas inutile, puisque le "Bill de l'Angélus" a été présenté au Sénat américain par M. Henry L. Myers, sénateur du Montana et franc-maçon lui-même.

On s'attend aux Etats-Unis, à ce que la Chambre ratifie prochainement le "Bill de l'Angélus".

Dites maintenant que la guerre ne fait pas des merveilles !

P. LEDROIT.